Page: 1/8



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: DETECT FUITE
- · Code du produit: 70210
- · Référence Fiche de données de sécurité Ref. 624 FR FDS n°70210a
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit d'entretien
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

GUILBERT EXPRESS

10 rue Henry Delbast

77183 CROISSY-BEAUBOURG

www.express-fds.fr

- · Service chargé des renseignements: info@express.fr
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence +33/825 800 251

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aerosol 3 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

β-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques

· Mentions de danger

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 1)

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable. · **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
1	β-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco,	< 2,5%	
EINECS: 298-632-7	sets monosodiques (i) Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317		
	amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes	< 1%	
EINECS: 263-016-9	Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	\ 1/0	
	morpholine	< 1%	
EINECS: 203-815-1	♠ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Skin Corr. 1B, H314; ♦ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332		

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 2)

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation ne pas fumer.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Température de stockage recommandée: Température de stockage : Température ambiante
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. (Se référer à la norme EN-374).

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 3)

- · Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (EN-1149)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physique Aérosol
Couleur: Incolore
Odeur: Inodore
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C

Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Densité et/ou densité relative

• **Densité à 20 °C:** 1 g/cm³

• 9.2 Autres informations Chaleur Chimique de combustion : < 20 kJ/g

8.8

· Aspect:

· Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles · Gaz inflammables néant néant

· Aérosols

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 4)

- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter

Gel

Chaleur

Flamme nue

· 10.5 Matières incompatibles:

Agents d'oxydation

Acides forts

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

J					
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:					
110-91-8 n	norpho	oline			
Oral	LD50	1050 mg/kg (rat)			
Dermique	<i>LD50</i>	500 mg/kg (lapin)			
61788-90-7 amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes					
Oral	LD50	<300 mg/kg (rat)			

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

61788	61788-90-7 amines, alkyl de coco diméthyles, N-oxydes		
CL50	<1 mg/l (96h) (fish)		
CE50	<1 mg/l (48h) (daphnia)		
CI50	<0,1 mg/l (algae)		

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 5)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1950 AÉROSOLS · IMDG AEROSOLS

· IATA AEROSOLS, non-flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- \cdot ADR



· Classe 2 5A Gaz. · Étiquette 2.2

· IMDG, IATA



· Class 2.2 Gaz. · Label 2.2

- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

	(suite de la page
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Numéro d'identification du danger (Indice Ko No EMS:	emier): - F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat.
Stowage Coue	SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
	For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS:
	Segregation as for the appropriate subdivision of cla. 2.
14.7 Transport maritime en vrac conforméme	
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	IL
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0
	Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	IL
Excepted quantities (EQ)	Code: E0
2000 pro	
zweprew quantities (22)	Not permitted as Excepted Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 - Règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 28.03.2023 Révision & Application : 28.03.2023

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: DETECT FUITE

(suite de la page 7)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Pour accéder au tableau des maladies professionnelles :

https://www.inrs.fr/publications/bdd/mp.html

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- · Date de la version précédente: 28.03.2023
- · Numéro de la version précédente: 1
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Aerosol 3: Aérosols - Catégorie 3

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique-toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente